

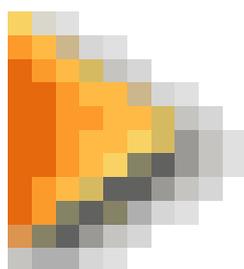
<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article607>



Tribune libre

La FSU doit appeler au vote NON au référendum de 2005

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Débat sur l'Europe -



Publication date: jeudi 16 décembre 2004

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le Référendum de 2005 sur la Constitution Européenne pose aux Français une question qu'on peut, sans exagération, dire de "vie ou de mort".

L'Europe maastrichtienne étant ce qu'elle est, la doter d'une constitution, ce serait institutionnaliser, sans retour possible, l'ultra-libéralisme le plus sauvage. Ce serait la mort programmée de toutes les conquêtes du XXe siècle, dont la démolition est déjà entamée : anéantissement du droit du travail -et du droit au travail-, licenciements et délocalisations effrénés, saccage des services publics.

La FSU a pour rôle de défendre l'enseignement public, ses personnels. Chacun peut voir comment l'enseignement public est déjà grignoté, comment on l'oblige à recourir aux personnels privés, aux méthodes du privé, combien est menacé le caractère national de l'Éducation nationale. C'est la casse du statut de fonctionnaire d'État pour les enseignants (après les ATOSS) qui se profile, la fin des diplômes nationaux, -et quoi encore ? Car le pire est à venir.

Contre une Constitution Européenne qui entend systématiser et organiser ce saccage, comment une fédération comme la FSU pourrait-elle ne pas prendre parti ? Souci de ne pas mélanger le syndical et le politique ? Mais ne sont-ils pas mêlés, puisque lutter contre la décentralisation des ATOSS ou le projet de loi Fillon (pour ne prendre comme exemples de luttes syndicales que les plus récentes), c'est forcément s'opposer au gouvernement qui décide ces mesures ?

Dans le cas du référendum de 2005, le syndical et le politique sont plus imbriqués que jamais et la FSU se doit de défendre une option politique au nom de ses options syndicales.

Avec bon nombre d'autres syndiqués FSU, nous demandons solennellement à notre Fédération de prendre clairement position pour le NON et d'expliquer à ses adhérents la nécessité de ce NON.

Faute de quoi, se confondant avec les syndicats « d'accompagnement » qui trônent à la CES, la FSU prendrait le risque de se déconsidérer aux yeux de ses adhérents et de perdre le caractère particulier qu'elle conserve dans le paysage syndical.

Le 16-12-2004,

Marcel Beziau, Jany Sanfelieu
